

AVENANT N°2

Article 2 – Catégories

Mini OGP France 115 : Pilotes à partir de 7 ans révolus le jour de l'épreuve où ils sont engagés jusqu'à 12 ans au 31 décembre de l'année en cours. **A partir de 2024, l'âge maximum sera ramené à 10 ans.**

Jusqu'à 80cc 2T à variateur ou 110cc embrayage automatique ou jusqu'à 65cc 2T ou 115cc 4T à boîte de vitesse. Puissance maximum 12cv à la roue arrière.

Plaques blanches – Numéros noirs.

Mini OGP France 160 : Pilotes à partir de 9 ans révolus le jour de l'épreuve où ils sont engagés jusqu'à ~~43~~ **44 15** ans au 31 décembre de l'année en cours.

Machines limitées à 85cc 2T et 160cc 4T monocylindre. Puissance maximum 15cv à la roue arrière.

Plaques noires – Numéros blancs.

Mini GP France : Pilotes à partir de 10 ans jusqu'à 14 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Machine Ohvale GP 0-160 (modèle homologué depuis 2016) ou Ohvale GP 0-160 Evo (modèle homologué depuis 2022).

Plaques rouges – Numéros blancs.

Les machines électriques sont admises en Championnat de France Mini OGP 115 et 160 sous réserve de respecter les règles de puissance dans les catégories mentionnées.